

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Pégomas



La commune de Pégomas se situe dans le [canton de Mandelieu-la-Napoule](#) et l'[arrondissement de Grasse](#), dans la vallée de la [Siagne](#), au point de confluence avec la [Mourachonne](#) et la [Grande Frayère](#).



Situation de Pégomas (en vert) dans le département des Alpes-Maritimes.

Géologie et relief

La superficie de la commune est de 11,28 km² ; son altitude varie entre 6 et 483 mètres¹.

La topographie de la commune s'organise en trois grands ensembles : Le Tanneron, la vallée de la Siagne², et quelques massifs rattachés au Tanneron³.

Sismicité

Commune située en zone de sismicité modérée⁴.

Hydrographie et eaux souterraines

Cours d'eau et plan d'eau sur la commune ou à son aval⁵ :

- [fleuve côtier](#) la [Siagne](#) ;
- rivière la [Mourachonne](#) ;
- lac des mimosas.

Pégomas dispose de la station d'épuration intercommunale de Cannes-Agglomération d'une capacité de 300 000 [équivalent-habitants](#)⁶.

La commune est couverte par un [Plan de prévention des risques](#) (PPR)⁷.

Climat

Climat classé Csb dans la [classification de Köppen](#) et Geiger⁸.

Article détaillé : [Climat des Alpes-Maritimes](#).

Communes limitrophes[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

	Auribeau-sur-Siagne	Grasse	Mouans-Sartoux	
	Tanneron (var)	<i>N</i>	La Roquette-sur-Siagne	
		<i>O Pégomas E</i>		
		<i>S</i>		
	Mandelieu-la-Napoule			

Voies de communication et

transport[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Ville	Grasse	Cannes	Nice	Marseille	Lyon	Toulouse	Bordeaux	Strasbourg	Paris	Nantes	Lille
Orthodromie	7 km	8 km	29 km	128 km	292 km	441 km	613 km	558 km	682 km	774 km	834 km
Distance	10 km	11 km	39 km	177 km	442 km	532 km	774 km	828 km	904 km	1 114 km	1 119 km

Sources : orthodromie : lion1906.com [[][archive](#)[]] ; distance : itinéraire le plus court.

Voies de communication

Par la route, la ville est desservie depuis [Mandelieu-la-Napoule](#) par la D 109, depuis [Mouans-Sartoux](#) par la D 209 et depuis [Tanneron](#) par la D 309. La D 9, qui la traverse, relie [La Roquette-sur-Siagne](#) à [Grasse](#). L'autoroute la plus proche est l'[A8](#), sortie n° 41 : La Bocca.

Transports en commun

Par le bus, la ville est accessible grâce à la ligne n° 29 du réseau [Sillages](#), et aux lignes n° 610 ([Cannes](#) - [Grasse](#)) et 611 ([Cannes](#) - Pégomas par [Mandelieu-la-Napoule](#)) du réseau TAM ([Transports des Alpes-Maritimes](#)) exploitées par le conseil général.

Le transport ferroviaire n'est pas présent, la gare la plus proche est celle de [Mouans-Sartoux](#), et la gare [TGV](#) la plus proche est celle de [Cannes](#).

Toponymie

L'origine du nom « Pégomas » est incertaine, mais plusieurs sources indiquent qu'il provient du latin *pegomacium* qui désigne la « pègue-poix », une résine de pin autrefois récoltée sur les collines environnantes.

Histoire

Dès les premiers siècles, il existe un castellaras sur un promontoire dominant la plaine de la [Siagne](#). Mais de nombreuses invasions barbares et les incursions des Maures font le vide sur tout le territoire. La plaine n'est alors qu'un vaste marécage insalubre où les habitants ne peuvent demeurer.

Le nom de Pégomas apparaît pour la première fois au [1130](#) lorsque les comtes de

Toulouse cédèrent ces terres de « Pégomacio » à l'[abbaye de Lérins](#)⁹. En 1258 sont réalisées les limites communales entre Pégomas, [Auribeu-sur-Siagne](#) et [La Roquette-sur-Siagne](#). Des regroupements d'habitations forment les premiers quartiers : le Campaudié, la Fénerie, les Loubonnières, les Mitres, les Ribes.

En 1513, le territoire est déserté. Les moines de Lérins, souhaitant rentabiliser leurs terres, tentent alors un repeuplement par des « actes d'habitation » définissant les droits et les devoirs des futurs résidents. Mais en 1581, le cadastre mentionne que le territoire est, à nouveau, inhabité. Au début du xviii^e siècle, un nouveau repeuplement est tenté, mais seuls peuvent subsister les habitants des collines, car la plaine reste trop insalubre. En [1808](#), une importante crue ouvre une brèche sur le front de mer, permettant à la [Siagne](#) de se créer un véritable lit, libérant les terres alluviales favorables à l'agriculture, dans un climat devenu salubre. La population peut alors croître parmi des champs prospères.

source : wikipedia